



VISIONS FRANÇAISES ET ALLEMANDES DE L'EUROPE

Petit-déjeuner débat autour de Daniel Cohn-Bendit
organisé par le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa)
de l'Institut français des relations internationales (Ifri) à Paris,
le 18 mai 2005

Compte-rendu rédigé par Laëtitia Pourel

« Parler du rapport franco-allemand est une chose facile car il fait référence à de nombreux malentendus . » C'est en ces termes que le co-président des Verts européens, Daniel Cohn-Bendit, a ouvert sa conférence. L'évocation de certains passages de l'histoire commune franco-allemande fut l'occasion pour le député européen de mettre en relief la différence de perception qui sépare l'Allemagne et la France quand elles envisagent l'Europe, avant d'analyser l'état actuel des relations entre Paris et Berlin et de livrer son sentiment sur l'avenir de l'Europe.

« Une nation pas comme les autres » v.s « une nation parmi les autres »

Afin de donner un éclairage sur les visions de la France et de l'Allemagne sur l'Europe, Daniel Cohn-Bendit choisit deux figures emblématiques d'après-guerre pour illustrer ses propos : Konrad Adenauer et Charles de Gaulle. A l'époque, dit-il, il semble que prime la dynamique des liens entre les deux pays, davantage que le contenu. Malgré des visions totalement asymétriques et des intentions différentes, les deux chefs d'Etat et de gouvernement sont parvenus à poser les fondements d'une union qui persiste aujourd'hui.

Alors que la France du Général de Gaulle, explique-t-il, espère retrouver sa puissance à travers l'Europe, les Allemands voient en elle l'occasion de s'ancrer à l'Ouest. A ce qu'il qualifie de « version post-moderne de la conception napoléonienne », il met en parallèle le rôle « salvateur » de l'Europe guérissant l'Allemagne du souvenir des horreurs du nazisme ou des excès belliqueux connus sous Bismarck. De ce fait, la possibilité d'une conception de l'Europe à l'image de l'Allemagne est complètement exclue. D'un côté, on trouve une aspiration à la liberté et à la démocratie, de l'autre, on sent une conception plutôt « hexagonale » tendant à appliquer notamment un modèle social à l'ensemble du continent. L'évocation du symbole du service public français EDF, que Daniel Cohn-Bendit qualifie de « symbole du gaullo-communisme », montre à quel point il est cher à l'imaginaire français. EDF incarne en effet l'image du service public type que les Français souhaiteraient voir appliqué dans toute l'Europe. Cette démarche serait identifiable, selon lui, à travers le refus des politiques français de gauche de débattre sur le modèle social européen.

Incarnant à lui seul les liens entre la France et l'Allemagne, Daniel Cohn-Bendit poursuit sa réflexion en déclarant qu'après la Deuxième Guerre Mondiale, l'Allemagne a cherché à sortir de son isolement et s'est construite avec un système politique qui la définit comme une « nation parmi les autres ». Par conséquent, il explique qu'elle s'est formée autour de deux éléments : une vie économique forte, le Deutschmark est devenu le symbole d'une Allemagne pacifique, et un certain apolitisme.

Au contraire, à la même époque, la France tend à se définir comme « une nation pas comme les autres », en construisant son système sur le rejet d'une nouvelle défaite. Dans ce sens, elle table sur le renforcement du système de défense et de protection du territoire pour

garantir son autonomie. Daniel Cohn-Bendit voit ainsi dans le développement de l'arme nucléaire française la nouvelle « ligne Maginot » devant assurer son statut à la France. Elle cristalliserait la quête de sécurité et de puissance propre à l'imaginaire français, en occultant tout souvenir de défaite.

Après ce rappel de la dimension historique, le député européen se penche sur l'actualité et constate, malgré les divergences qu'il vient d'évoquer, une totale « acceptation » de l'autre, en Allemagne comme en France. Il souligne aussi le rôle des manifestations officielles qui ont eu leur importance dans l'évolution des perceptions.

Vers l'émergence d'un imaginaire franco-allemand ?

La récente crise irakienne marque, selon lui, un vrai rapprochement entre Paris et Berlin, sans « malentendu ». En effet, opposés à la décision des Etats-Unis d'attaquer l'Irak, Jacques Chirac et Gerhard Schröder se sont retrouvés avec la crainte d'être isolés. Si Paris redoutait que l'Allemagne atlantiste ne cède aux pressions américaines, à Berlin, c'est l'ambition française de jouer un grand rôle sur la scène internationale qui faisait craindre aux autorités allemandes un fléchissement en faveur de Washington. Uni dans l'adversité, le moteur franco-allemand a, depuis, retrouvé un nouveau souffle. Quelques points demeurent problématiques et restent sujets à discussion. En effet, Daniel Cohn-Bendit observe, dans l'hexagone, la tentation de voir à travers le rapprochement franco-allemand, une occasion de renforcer le poids de la France. Cette tendance a été particulièrement visible lors de l'intervention du Président de la République concernant la Pologne alors fraîchement intégrée dans l'Union.

De leur côté, ajoute-t-il, les Allemands y voient une manière de renforcer le poids de la politique étrangère européenne. Mais, selon le député européen, la conception française, déjà ébranlée avec la réunification de l'Allemagne, ne pourra plus être concrétisée. Quelle que soit l'issue du référendum sur le Traité constitutionnel, il marque la fin de l'idée que l'Europe est une « France élargie ». Élément révélateur, le débat sur le budget et les perspectives financières, notamment liées au financement de l'élargissement marque la fin du souhait et de la possibilité d'un véritable moteur franco-allemand.

Daniel Cohn-Bendit se veut optimiste. Beaucoup d'illusions, sur l'Europe notamment, ont disparu, explique-t-il. Toutefois, il garde des doutes en attendant l'émergence de ce qu'il appelle un « imaginaire franco-allemand ». Favorable à un renforcement de la dynamique franco-allemande, il se demande qui sera en mesure d'en prendre un jour l'initiative. Pourtant, il existe selon lui de nombreuses occasions de renforcer un tel duo. Evoquant la demande de Berlin pour obtenir un siège permanent aux Nations Unies, il regrette que la France ne propose pas de partager son propre siège. Cela révèle, selon lui, le manque d'intérêt et de motivation des administrations et des dirigeants. Il estime qu'une telle

association serait un « choc positif ». Réduire la coopération à une seule initiative, militaire par exemple, est trop réducteur.

Comment continuer si la France dit « non » ? Comment surmonter le *complexe de la ligne Maginot* ?

Aujourd'hui, la coopération entre la France et l'Allemagne se situe au cœur d'une logique européenne. Mais le député européen s'interroge sur les conséquences d'un non français au projet de Constitution. Citant Jacques Delors, il rappelle que les institutions européennes continueraient certes de fonctionner, malgré le refus de la France. Mais il ajoute qu'une nouvelle initiative constituante est à exclure, car cela repousserait la discussion pendant de nombreuses années et ne serait pas du goût des partenaires européens. S'inspirant du discours de J. Fischer à l'Université Humboldt, il estime que le moteur franco-allemand pourrait être un nouveau point de départ pour un autre projet européen, valorisant davantage la coopération. Cette conception pourrait être présentée en alternative à l'idée d'une Europe communautaire, telle qu'elle a par exemple été défendue par K. Lamers et W. Schäuble. Il ajoute qu'un aménagement du traité de Nice serait alors à envisager. Il constate cependant qu'il n'existe pas, aujourd'hui, les cadres ni les fonctionnaires pour travailler au rassemblement des Etats de l'Union autour d'un noyau franco-allemand.

Interrogé sur les conséquences d'un refus du Traité constitutionnel par les Français, le député Vert propose en conclusion plusieurs scénarii d'avenir. Evoquant le « complexe de la ligne Maginot » pour expliquer la recherche de protection et d'autonomie inhérente aux décisions des autorités françaises, il élargit cette théorie pour en faire un facteur explicatif d'un non potentiel, craint par les dirigeants européens. Quant aux conséquences sur les relations franco-allemandes, il envisage une coopération renforcée entre les deux pays, voire un élargissement de leurs relations comme la création d'un espace fiscal commun pouvant, par la suite, être élargi à d'autres pays. D'une manière plus large, il suppose qu'un aménagement institutionnel du traité de Nice serait effectué, autour duquel se grefferaient des partenariats.

Enfin, Daniel Cohn-Bendit pose une question en guise d'avertissement. A ceux qui ont décidé de voter non au projet de constitution, il demande quel projet ils espèrent obtenir à l'avenir.